

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2010

1) Travaux Rue de la poste

3 entreprises ont soumissionné pour effectuer les travaux de réseau Eaux Pluviales. JB Services d' Aubigny est la mieux disante. Les travaux débiteront avant l'été en même temps que l'effacement des réseaux.

2) Lotissement le Vivier : attribution des marchés

Le marché d'ingénierie (mission urbanisme, topographique et foncière) a été confié au Cabinet SUSSET.

Le dossier d'incidence au titre de la Loi sur l'eau sera constitué par le Cabinet Guillaume Marais.

Le marché de maîtrise d'œuvre est en cours.

L'Agence Routière Départementale doit donner son avis sur les accès du lotissement sur la route départementale.

3) La voirie communale

Trois entreprises ont soumissionné pour effectuer les travaux de voirie 2010. L'entreprise VALot TP, la mieux disante a été retenue.

4) Actualisation du plan de zonage d'assainissement

Cette étude définit les zones concernées ou non par l'assainissement collectif.

Elle avait été réalisée en 2002 et dans le cadre de la révision du PLU, il s'avère nécessaire de réactualiser ce plan qui sera soumis à enquête publique.

5) Le bâtiment de la Poste

ALP architecture a établi des plans de réfection pour le bâtiment de la Poste qui ont été transmis à la Direction de la Poste pour approbation avant l'établissement du cahier des charges pour l'appel d'offres.

6) Travaux gaz et d'effacement des réseaux rues de Lattre de Tassigny et Jean Yole.

Dominique DURAND présente les travaux qui vont être entrepris rue de Lattre et rue Jean Yole.

- Rue de Lattre, effacements de réseaux et gaz dès la fin mai 2010. Ces travaux vont avoir lieu simultanément avec l'arrivée du gaz naturel.
- Rue Jean Yole, les travaux d'effacements de réseaux, d'éclairage et de gaz prévus début 2011 feront suite aux travaux d'assainissement prévus pour la fin 2010.

Ces travaux vont engendrer des perturbations de la circulation, tout sera mis en œuvre pour minimiser ces désagréments.

7) Restaurant scolaire

Compte tenu du nombre croissant de rationnaires, un projet d'agrandissement des locaux est à l'étude. Un avant projet sera présenté au personnel et à la commission bâtiments.

La réalisation ne pourra pas intervenir avant l'obtention des subventions DGE 2011.

8) La Bibliothèque

Dans le cadre du projet d'agrandissement de la bibliothèque et après des accords avec le Diocèse, l'OGEC et la Paroisse, une estimation du bâtiment doit être demandée au service des Domaines, ensuite le Conseil Municipal se prononcera sur la recevabilité du projet.